

# FLEURY



## *Lys Infos*

L'ESSENTIEL DE FLEURY



*Juillet 2022- n° 29*



# Sommaire

- 2-3 L'essentiel de Fleury
- 4-7 Ils ont délibéré
- 8-9 Budget
- 10-13 Commissions
- 14-15 Vie municipale
- 16 Périodique
- 17 La petite plume  
de Marc Chagall
- 18-23 Associations
- 24-25 Revue de Presse
- 26 Brèves
- 27 Elus minoritaires
- 28 Solidarité
- 29 Jeux / Recette
- 30-31 Informations



## MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY  
Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22  
E-mail : [mairie@fleury.fr](mailto:mairie@fleury.fr)  
Site Internet : [www.fleury.fr](http://www.fleury.fr)

### Heures d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : 08h30 à 12h00  
Vendredi : 08h30 à 12h00 / 14h30 à 18h30



## SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury  
Tel 03 87 57 18 37

### Heures d'ouverture :

lundi et jeudi de 9h à 17h

### Courriel :

[secretariat@sivomdepouillyfleury.fr](mailto:secretariat@sivomdepouillyfleury.fr)



## Lys Infos, Magazine, édition n°29

Edité par la Mairie de Fleury à 650 exemplaires

**Directeur de publication :** Gilles Vavrille

**Rédacteur en Chef :** Audrey Baumann

**Rédaction, Commission communication :**

Audrey Choley, Sarah Muller Strecker, Laurence Schang, Vincent Laurent, Frédéric Weber

**Impression :** Mairie de Fleury

## Commerces et entreprises au service des Fleurien

### Restauration/Alimentation

#### Epicierie fine Italienne : SAN LEONE

7B, route Nationale  
Tel. 07 76 11 53 00

Jeudi : 10h-13h et 15h-19h30  
Vendredi - samedi de 10h à 19h30

#### Restaurant L'AUBERGE FLEURIE

11, rue Gérard Mansion  
Tél. 03 87 52 59 93

Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

#### Torréfacteur Laurent WOLFF

4, rue Nationale Tél. 03 87 52 63 41  
vente aux particuliers

du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30

#### LE FUMOIR DE FLEURY

Salaison et fumage  
17, rue du Patural

Tel 06 66 88 16 69 / 06 62 05 78 79  
[lefumoirdefleury@gmail.com](mailto:lefumoirdefleury@gmail.com)

#### Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion  
Tél. 03 87 55 22 05

Tous les matins de 6h30 à 12h25  
sauf le mardi

#### Café "LE COUARAIL"

**Changement Propriétaires**  
28, Rue Gérard Mansion  
Mardi à jeudi : 7h30 à 23h00  
Vendredi et samedi : 7h30 à 1h  
Dimanche : 8h à 20h

#### Traiteur DAVID COLLIGNON

7B, route Nationale  
Tel. 06 73 84 82 08

FB: [cdtraiteur@outlook.fr](mailto:cdtraiteur@outlook.fr)

#### BONNE ET GENEREUSE

Pâtisserie artisanale  
Tel. 06 46 23 15 74

## Professions Libérales

### Ostéopathe

Hélène LAMBRECH

Ostéopathe D. MROF  
28 A, rue Gérard Mansion  
Tel. 03 87 35 07 95  
[osteo.lambrech@gmail.com](mailto:osteo.lambrech@gmail.com)  
[www.osteo-lambrech.fr](http://www.osteo-lambrech.fr)

### Micro-crèche

Crechendo / Famille Rurale

9, Chemin de Metz  
Tel. 03 87 39 37 50

[crechendo@outlook.com](mailto:crechendo@outlook.com)

### Orthophonistes

Delphine FONTENEAU,

Alexia CLARA,

Ambre ISSANCHOU

30A, rue Gérard Mansion  
Tel. 03 87 57 16 37

### Kinésithérapeutes

Laetitia NOIRÉ,

Lucie LALLEMENT,

Claire LEBIENVENU

28 A, rue Gérard Mansion  
Tel. 03 87 38 02 84



## Artisans et indépendants

### A2C sécurité incendie

Matériel de sécurité incendie  
Pierre DESSINGER 5, chemin de Metz  
Tél. 03 57 55 88 39 - 06 08 00 17 37  
[contact@a2c-incendie.fr](mailto:contact@a2c-incendie.fr) -  
[www.a2c-incendie.fr](http://www.a2c-incendie.fr)

### Architecte D.P.L.G.

Vincent CALMES

9, rue Gérard Mansion  
Tél. 03 87 52 59 30

### Auto entreprise LECLERC Claude

Plombier, chauffagiste, sanitaire  
21, rue Gérard Mansion

Tél. 06 99 75 18 74 / [gamacl@free.fr](mailto:gamacl@free.fr)

### Coiff'Elle Création

11, rue des Roses  
Tél. 03 87 52 53 97

### ALL ELEC

Electricité Générale  
7 rue de l'Eglise / Tel. 07 88 48 34 67  
[mathias.vileo@gmail.com](mailto:mathias.vileo@gmail.com)



Chères Fleuriennes, chers Fleurien,

Nous vivons une époque confuse où une crise en chasse une autre. Ce furent une crise financière (les subprimes en 2008 et la crise des dettes publiques en 2010), une crise sanitaire (COVID 2020) et maintenant une crise internationale avec une guerre et son lot de victimes et de destructions. Le tout dans un contexte de crise écologique et économique.

Dans cette ambiance morose, je retiendrais avec satisfaction et fierté la générosité des Fleuriennes et des Fleurien. La crise Ukrainienne a été pour de nombreux habitants l'occasion de mettre en pratique leur sens du partage en offrant des vêtements, de la nourriture, des médicaments et même des hébergements .

Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Les travaux votés par le conseil municipal vont devenir effectif pendant le deuxième semestre 2022.

C'est l'éclairage des lotissement des Fleurs, des Vallonelles et du chemin de Metz qui va être rénové et surtout adapté pour mieux répondre aux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nous sommes confrontés. Les marchés sont passés et nous avons pu obtenir les subventions de l'Etat (DETR), du Département (Moselle ambition) et de l'UEM.

Le dossier de l'enfouissement des réseaux secs de la rue de Lorraine et de l'Eglise arrive lui aussi à son terme dans l'attente de l'attribution des subventions.

Avec la fin des restrictions liées à la crise sanitaire, l'activité associative est repartie de plus belle avec de nombreuses manifestations dont une grande nouveauté : « La Fleurienne » course de 10 km organisée par l'Association Tennis Badminton Running de Fleury et qui a rencontré un très grand succès malgré des conditions climatiques exceptionnelles.

Les tensions, qui existaient au sein du SIVOM, ont enfin été apaisées. Les deux communes et la CCSM associées au sein de ce syndicat ont retrouvé un terrain d'entente et une volonté partagée de travailler conjointement au fonctionnement de l'école Marc Chagall.

La fin de l'année scolaire arrive et avec les beaux jours, nous aspirons tous à nous retrouver en vacances et prendre pendant quelques temps un peu de repos. En famille, entre amis, à la mer, à la montagne chacun dans ses envies. Je souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances sans oublier bien sûr ceux qui pour des raisons financières et des raisons de santé ne peuvent pas profiter de ces instants privilégiés.

Bien à vous

*Gilles Vavrille*  
Maire de Fleury

### **BATI WAT SARL**

Terrassement/ gros œuvre/charpente  
3, rue des Jardins  
Tél. 06 89 65 18 24  
[www.batiwat.fr](http://www.batiwat.fr)  
[watbledyannick@aol.fr](mailto:watbledyannick@aol.fr)

### **Christian RENOV**

Menuiserie/ébénisterie/parquets  
Christian HAFNER  
2, rue des Pervenches  
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

### **DBOSSL Kevin Kratz**

Débosselage sans peinture  
4, rue du Gros Chêne  
Tel. 07 86 48 49 04  
[www.dbossl-auto.fr](http://www.dbossl-auto.fr)

### **Entreprise Jean-Louis WILLAUME**

Maçonnerie  
4, rue du Moulin  
Tél. 03 87 52 64 71

### **Entreprise CUCCI Martin**

Carrelage peinture  
26 bis, rue Mansion  
Tél. 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40 45  
[Martin.cucci@gmail.com](mailto:Martin.cucci@gmail.com)

### **Garage Laurent MIEDICO**

Agent RENAULT  
5, rue Nationale  
Tél. 03 87 52 53 80

### **HARRY GUZZI**

Artiste créateur  
Tél. 06 08 65 31 76  
[harryguzzi@gmail.com](mailto:harryguzzi@gmail.com)

### **JCS Multi Bati**

Tous travaux intérieurs bâtiment  
Jean Claude Schmidt  
1, rue des Vignes  
Tél. 06 98 93 86 65

### **LEWIS TOITURE**

8, rue des Roses  
Tél. 03 54 44 71 35  
[lewis.toiture@sfr.fr](mailto:lewis.toiture@sfr.fr)

### **SARL HOME PEINTURE**

Peinture intérieur, papiers peints, ravalement, isolation  
8, rue du Patural  
Tel. 03 87 55 48 28-06 60 10 95 26  
[homepeinture57420@orange.fr](mailto:homepeinture57420@orange.fr)

### **SHRP**

Sanitaire et chauffage rénovation  
11, rue Lucien Albert  
Tel. 07 67 23 89 39  
[Sylvain-hutin@outlook.fr](mailto:Sylvain-hutin@outlook.fr)



Séance du 13 décembre 2021

## Décisions modificatives, budget M14 :

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (14 pour), décide d'effectuer les décisions modificatives suivantes, budget M14.

Dépenses de fonctionnement :

- Article 673 "Titres annulés sur exercices antérieurs" : + 15 980 €

- Article 739211 "Attributions de compensation" : + 29 550 €

- 023 "Virement à la section d'investissement" : - 45 530 €

Dépenses d'investissement :

- Opération 10032 "Travaux rue de Lorraine et de l'Eglise" article 2315 "Installations, matériel et outillage techniques" : - 45 530 €

Recettes d'investissement :

- 021 "Virement de la section de fonctionnement" : - 45 530 €

## Décisions modificatives, budget M49 :

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (14 pour), décide d'effectuer les décisions modificatives suivantes, budget M49.

Dépenses d'exploitation :

- Article 61521 "Entretien, réparation bâtiments publics" : + 12 500 €

- Article 023 "Virement à la section d'investissement" : - 5 500 €

Recettes d'exploitation :

- Article 748 "Autres subventions d'exploitation" : + 7 000 €

Dépenses d'investissement :

- Article 2315 "Installation, matériel et outillage technique", OPNI : - 5 500 €

Recettes d'investissement :

- Article 021 "Virement de la section d'exploitation" : - 5 500 €

## Transfert de la compétence facultative « Maisons de services au public » à la Communauté de Communes du Sud Messin :

Exposé des motifs :

Par délibération du 26 mai 2021, la Communauté de Communes du Sud Messin a décidé de créer deux Maisons « France Services » à Rémilly et à Verny.

Or, les communautés de communes sont régies par le principe de spécialité : elles ne peuvent agir que dans le cadre des attributions prévues par leurs statuts. Cette exclusivité a pour conséquence directe le dessaisissement de leurs communes membres pour la compétence concernée. Il découle des principes de spécialité et d'exclusivité que la Communauté de Communes du Sud Messin ne peut intervenir que dans le cadre des compétences qui lui ont été transférées par ses communes membres.

Le dispositif des Maisons France Services (MFS) est un label qualité destiné aux « Maisons de Services Au Public » (MSAP) : c'est au titre de la compétence « MSAP » que les « France Services » peuvent être portées de manière facultative par les communautés de communes.

Aussi, pour assurer la sécurité juridique de l'ouverture de nos deux Maisons France Services, le Préfet a demandé, par son courrier du 11 août 2021, à la Communauté de Communes du Sud Messin de prendre la compétence « MSAP » exercée par ses communes membres.

(...) Vu la délibération du Conseil Communautaire du 26 mai 2021 portant création de deux Maisons France Services à Rémilly et Verny,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 18 octobre 2021 portant prise de la compétence facultative « Maisons de services au public » et ouverture des deux « France Services » du Sud Messin.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (14 pour), le Conseil Municipal décide de transférer la compétence « Maisons de services au public » à la Communauté de Communes du Sud Messin.

## Rémunération des agents recenseurs :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, dans le cadre du recensement de la population de 2022, il a nommé, par arrêté, deux agents recenseurs, Jean-Louis BIZOT et Gilberte BRIAND.

Monsieur Jean-Claude BRIAND quitte la séance, son épouse étant agent recenseur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), décide de fixer comme suit la base de rémunération des agents recenseurs :

Dotations perçues : 2 294 €, répartition : 1 147 € brut par agent.

**Séance du 21 mars 2022****Comptes de gestion M14 et M49, exercice 2021 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide d'approuver les comptes de gestion, M14, exercice 2021 et M49, exercice 2021.

**Compte administratif M14, exercice 2021 :**

Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de son compte administratif, se retire pour le vote. Le Conseil nomme M. Briand, Président de séance.

M. Briand présente les résultats du compte administratif M14.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à l'unanimité (14 pour) le compte administratif M14 de l'exercice 2021 affichant les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : excédent de 261 985.08 €.
- Section d'investissement : excédent de 16 873.00 €.
- Reste à réaliser, section d'investissement : déficit de 12 150.00 €.

Décide de porter en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 261 985.08 €.

**Compte administratif M49, exercice 2021 :**

Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de son compte administratif, se retire pour le vote. Le Conseil nomme M. Briand, Président de séance.

M. Briand présente les résultats du compte administratif M49.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à l'unanimité (14 pour) le compte administratif M49 de l'exercice 2021, affichant les résultats suivants :

- Section d'exploitation : excédent de 6 499.42 €.
- Section d'investissement : excédent de 15 573.51 €.

Décide de porter en report à nouveau en section d'exploitation la somme de 6 499.42 €.

**Demande de subvention au titre d'Ambition Moselle, enfouissement des réseaux rue de Lorraine et rue de l'Eglise :**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (12 pour, 2 abstentions), décide d'enfouir les réseaux sur une partie de la rue de Lorraine et de la rue de l'Eglise, accepte l'avant-projet sommaire pour un montant de 215 308.50 € HT, décide de solliciter une subvention auprès du Département de la Moselle au titre d'Ambition Moselle, autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

**Loyers baux professionnels :**

Nicolas Cauwet, ayant un intérêt personnel à ce point, quitte la séance.

Suite à la demande du cabinet de kinésithérapie et du cabinet d'ostéopathie, 28 A rue Gérard Mansion, de bénéficier d'une baisse de leurs loyers, à savoir un retour aux loyers de 2016, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (14 contre cette demande), décide de donner un avis défavorable à cette demande.

**Approbation du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) :**

Le Maire expose :

La commune de Fleury s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens. Ce plan a été élaboré avec le concours de Predict, en concertation avec l'équipe municipale, afin de garantir son efficacité.

A ce jour, ce document est opérationnel et peut être consulté en mairie. Il est conforme aux dispositions de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 et de ses décrets d'application.

Le PCS est constitué de plusieurs documents :

Livret opérationnel qui regroupe les actions communales de sauvegarde à engager en fonction d'états de la gestion de crise

Carte d'actions inondation qui regroupe les actions et l'organisation à mettre en œuvre pour gérer les événements sur la commune.

Proposition : Le Maire propose donc au Conseil Municipal de donner un avis favorable au Plan Communal de Sauvegarde.

Décision : le Conseil Municipal après avoir écouté l'exposé du Maire et après avoir délibéré :

Décide d'adopter à l'unanimité (15 pour) la proposition du rapporteur.

Décide de nommer Gilles Vavrille, Jean-Claude Briand, Nicolas Cauwet, Julien Perrin, Marie Ciurleo et Alain Chenot, membres de la commission chargée du suivi et de la mise à jour de ce document.

**Approbation du DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) :**

Institué par la loi n° 2004-811 du 13 Août 2004 de modernisation de la Sécurité Civile, le DICRIM (Document d'information sur les risques majeurs), est un document destiné à informer les habitants sur les risques majeurs de la Commune, sur les mesures de prévention, de protection et

## Ils ont délibéré

de sauvegarde mis en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque.

Il vise également à indiquer les consignes de sécurité individuelle à respecter.

A cet effet, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le DICRIM qui a été établi et précise que ce document obligatoire sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la Commune.

Le DICRIM s'intégrera dans le Plan Communal de Sauvegarde.

Dans ces conditions, après avoir pris connaissance du DICRIM, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide :  
d'adopter le DICRIM élaboré dans le cadre du plan communal de sauvegarde, dont un modèle sera annexé à la présente délibération ; de confier à Monsieur le Maire le soin de prendre toutes les mesures nécessaires et utiles pour informer la population sur les risques majeurs présents sur le territoire communal.

### **Vente d'un terrain pour implantation d'un Padel :**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (15 pour), donne son accord pour engager les démarches pour vendre une partie du terrain derrière le City-Stade à l'Association Sportive Tennis Badminton de Fleury afin d'y implanter un Padel. Le prix sera fixé ultérieurement par délibération.

### **Don pour la solidarité avec l'Ukraine :**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (15 pour), décide d'apporter une contribution financière de 1€ par habitant, à savoir 1 316 € pour le peuple ukrainien via le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO).

### **Motion pour la mise en œuvre de l'universitarisation du CHR Metz-Thionville :**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (15 pour), approuve la motion présentée ci-après :

### **Vœu : Mise en œuvre de l'Universitarisation du CHR Metz-Thionville pour lutter contre la désertification médicale**

*Présenté par Monsieur François GROSDIDIER, Maire de Metz et Président de l'Eurométropole de*

*Metz et par Monsieur Khalifé KHALIFÉ, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire*

Depuis 1971, la Ville de Metz milite pour l'universitarisation de son hôpital qui obtiendra en 1976 le label de Centre Hospitalier Régional (CHR) en fusionnant avec celui de Thionville. Cette entité, classée aujourd'hui au 17<sup>ème</sup> rang parmi les 32 CHR(U) a une place primordiale dans l'activité de soins de proximité et de secours en Lorraine Nord. Elle possède un centre de recherche clinique, des services médicaux d'excellence et participe à la formation médicale depuis plus de 50 ans.

Le dossier de l'universitarisation a connu une avancée décisive le 19 novembre 2019. En effet, s'appuyant sur le modèle opté à Nîmes-Montpellier, une convention hospitalo-universitaire a été signée avec l'Université de Lorraine. Ceci devait se traduire par la création de postes hospitalo-universitaires de différents grades au CHR.

Malheureusement depuis cette date, la mise en œuvre de ces engagements est restée lettre morte. Une série de réunions multipartites a été annulée et reportée sine die.

L'universitarisation du CHR Metz-Thionville est fondamentale non seulement pour Metz et pour Thionville mais aussi pour toute la Lorraine Nord qui compte plus d'un million d'habitants : Outre le maintien d'une qualité de soins de haut-niveau pour faire face aux besoins d'un territoire où l'indice de morbi-mortalité est 30 % supérieur à la moyenne nationale, l'universitarisation est un atout principal pour lutter contre la désertification médicale. Cette dernière est particulièrement expansive sur notre territoire tant le besoin en soignants est prégnant.

Les élus Messins ne peuvent pas tolérer cet immobilisme plus longtemps et souhaitent ainsi à travers ce vœu, montrer leur unité et leur détermination à voir les termes de la convention adoptés et transcrits dans la réalité.

Par ce vœu, le Conseil Municipal demande à l'Etat le respect des engagements pris depuis plus de deux ans et leur mise en œuvre dans les meilleurs délais.

### **Avis pour inscription au Prix du Civisme pour la Jeunesse d'un habitant de Fleury :**

Nicolas Cauwet, ayant un intérêt personnel à ce point, quitte la séance.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (14 pour), émet un avis très favorable à l'inscription de Thomas Cauwet-Lebienvenu au Prix du Civisme pour la Jeunesse.

Thomas a pris part aux déroulements des cérémonies patriotiques organisées par la Commune en jouant de la trompette. Ces prestations musicales apportent une qualité supplémentaire à ces cérémonies, un impact positif auprès de la population qui participe en plus grand nombre et montre l'engagement et l'attachement de la jeunesse pour ces manifestations du souvenir et d'hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la patrie.

### **Séance du 11 avril 2022**

#### **Taux d'imposition 2022 des 2 taxes directes locales :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (14 pour), décide de fixer comme suit les taux d'imposition des 2 taxes directes locales 2022 :

- Taxe foncier bâti : 26,26 %
- Taxe foncier non bâti : 43,76 %

#### **Budget primitif M57, exercice 2022 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour) décide d'adopter le budget primitif M57, exercice 2022, qui s'équilibre à 1 003 060 € en fonctionnement et 509 223 € en investissement.

#### **Budget primitif M49, exercice 2022 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (14 pour), décide d'adopter le budget primitif M49, exercice 2022, qui s'équilibre à 96 041 € en exploitation et 40 665 € en investissement.

#### **Redevance d'assainissement :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (14 pour), décide de fixer à 1.30 € le montant de la redevance d'assainissement par mètre cube d'eau à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022.

### **Séance du 20 juin 2022**

#### **Assurance : protection fonctionnelle des élus :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), accepte que M. le Maire intègre

la garantie protection fonctionnelle des élus prévue dans le contrat d'assurance communale de Groupama.

#### **Subventions aux associations :**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (15 pour), décide d'allouer les subventions 2022 suivantes :

- Association Indépendante des Parents d'Élèves : 500 € ;
- Association pour la Découverte de la Fortification Messine - Groupe Fortifié de l'Aisne de Vergy : 100 € ;
- Association Sportive Tennis Badminton : 1 100 € dont 300 € pour l'organisation des feux de la Saint Jean ;
- Chorale "La Villageoise" : 750 € ;
- Comité des Fêtes de Fleury : 750 € ;
- Fleury Football Club : 800 € ;
- Fleury-Loisirs : 400 € ;
- Kany-Club : 500 € ;
- La Bergerie et Compagnie : 100 € ;
- Prévention Routière : 100 € ;
- Restos du Cœur : 300 € ;
- Sport Culture Loisirs : 750 € ;
- Sport pour Tous : 750 € ;
- Union des Combattants : 150 €.

#### **Exonération de loyers local commercial :**

M. le Maire informe l'assemblée que les nouveaux locataires du Café, 28 rue Gérard Mansion, dont le bail a débuté le 1<sup>er</sup> juin 2022, ont effectué à leur frais des travaux de réparation de l'électricité et des travaux de rénovation. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide de les exonérer de 3 mois de loyers, à savoir juin, juillet et août 2022.

**(retrouvez les comptes rendus complets sur notre site [www.fleury.fr](http://www.fleury.fr) à la rubrique Vie municipale / comptes rendus)**

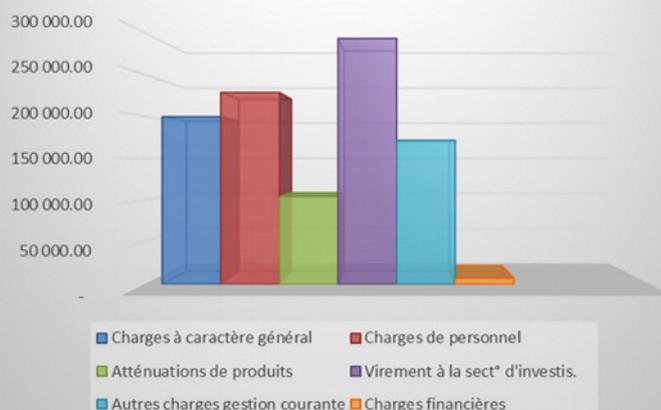
Dépenses de fonctionnement		BP 2022
011	Charges à caractère général	199 300.00
012	Charges de personnel	228 200.00
014	Atténuations de produits	104 350.00
023	Virement à la sect° d'investis.	292 350.00
65	Autres charges gestion courante	171 360.00
66	Charges financières	7 500.00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 003 060.00</b>

Dépenses d'investissement		BP 2022
16	Remboursement d'emprunts	38 700.00
10032	Travaux cimetière	14 150.00
10033	Travaux Salle Polyvalente	22 150.00
10038	Travaux et Matériel Mairie	5 000.00
10057	Travaux rues Lorraine et Eglise	292 223.00
10058	Lampadaires Led Vallonelles, Fleurs, Metz	60 000.00
10059	Aménagement Espace Vert	77 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>509 223.00</b>

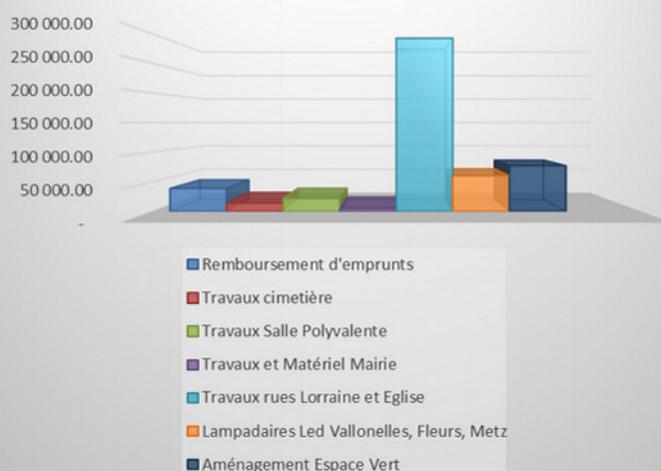
Dépenses de fonctionnement		CA 2021
011	Charges à caractère général	112 500.65
012	Charges de personnel	216 814.95
014	Atténuations de produits	104 165.43
65	Autres charges gestion courante	199 887.40
66	Charges financières	8 810.65
67	Charges exceptionnelles	19 309.68
	<b>TOTAL</b>	<b>661 488.76</b>

Dépenses d'investissement		CA 2021
16	Remboursement d'emprunts	36 966.04
10032	Travaux cimetière	3 102.60
10033	Travaux Salle Polyvalente	2 496.00
10038	Travaux et Matériel Mairie	8 214.68
10056	Calvaire	4 416.00
	<b>TOTAL</b>	<b>55 195.32</b>

## BP 2022 dépenses de fonctionnement



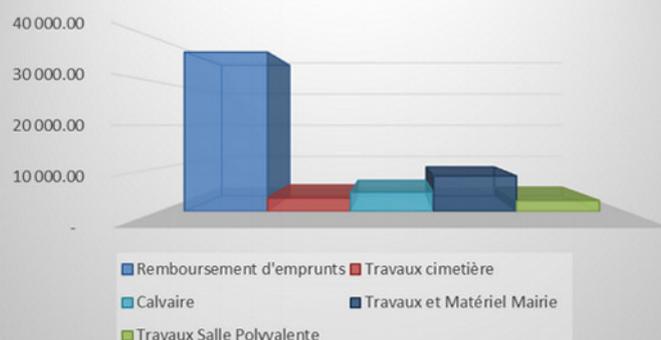
## BP 2022 dépenses d'investissement



## CA 2021 dépenses de fonctionnement

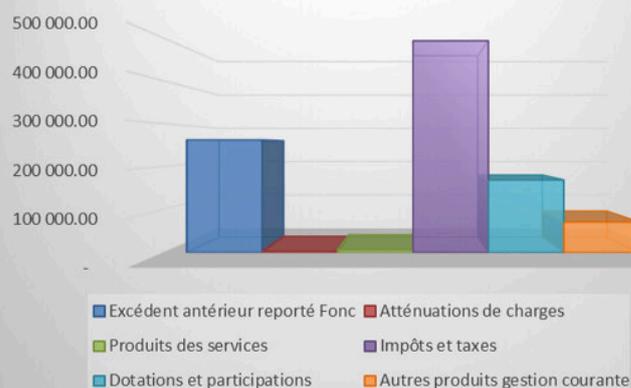


## CA 2021 dépenses d'investissement



Recettes de fonctionnement		BP 2022
002	Excédent antérieur reporté Fonc	261 985.08
013	Atténuations de charges	2 704.92
70	Produits des services	6 460.00
73	Impôts et taxes	492 130.00
74	Dotations et participations	168 880.00
75	Autres produits gestion courante	70 900.00
66	Charges financières	8 900.00
67	Charges exceptionnelles	5 200.00
<b>TOTAL</b>		<b>1 003 060.00</b>

## BP 2022 recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement		BP 2022
021	Virement de la section de Fonc	292 350.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	7 500.00
13	Subventions d'investissement	157 180.00
16	Emprunts	35 320.00
001	Excédents antérieur reporté Inv	16 873.00
<b>TOTAL</b>		<b>509 223.00</b>

## BP 2022 recettes d'investissement



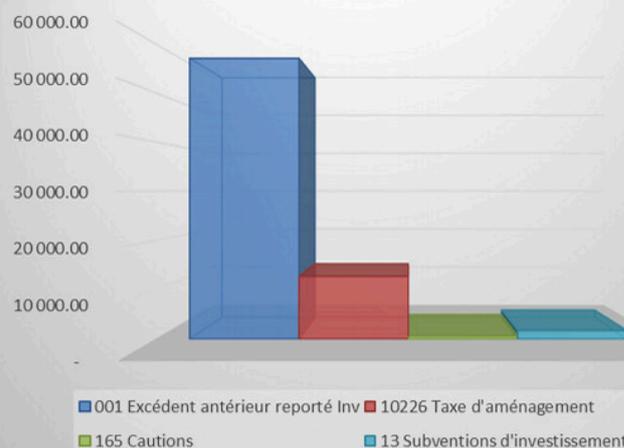
Recettes de fonctionnement		CA 2021
013	Atténuations de charges	4 209.00
002	Excédent antérieur reporté Fonc	164 343.53
70	Produits des services	16 940.69
73	Impôts et taxes	487 864.42
74	Dotations et participations	171 456.89
75	Autres produits gestion courante	70 472.42
77	Produits exceptionnels	8 186.89
<b>TOTAL</b>		<b>923 473.84</b>

## CA 2021 recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement		CA 2021
001	Excédent antérieur reporté Inv	56 906.23
10226	Taxe d'aménagement	12 738.09
13	Subventions d'investissement	1 754.00
165	Cautions	670.00
<b>TOTAL</b>		<b>72 068.32</b>

## CA 2021 recettes d'investissement



## Travaux

L'entretien du village nécessite une attention particulière et continue. C'est le quotidien des ouvriers communaux qui taillent, coupent, tondent, nettoient jour après jour les massifs, les arbres, les trottoirs et les espaces verts.



Ils s'attèlent aussi à des tâches plus exceptionnelles. Le pavage du passage sous la tour St Nicolas en est un exemple tangible. Olivier Viller, chef de l'équipe des employés communaux a démontré tout son savoir-faire en réalisant de main de maître le pavage complet du passage sous la Tour. Toute l'équipe a participé aussi à la mise en place du fleurissement des abords de la Tour. Le pavage a été entièrement réalisé à



partir de pavés de récupération sur la commune de Fleury.

C'est une très belle réalisation dont ils peuvent être fier et dont nous profitons tous.



Nous aimons nos espaces verts et nos massifs, nos ouvriers en sont les premiers gardiens en les entretenant soigneusement. Il est tout de même inconcevable que pour certains ces espaces s'assimilent à des lieux de déjections et/ou des urinoirs. Font-ils la même chose chez eux ? Je ne pense pas... Il y va du respect de notre environnement et surtout du respect pour ceux qui y travaillent.

Nos équipements sont fragiles, le réseau des eaux usées en est le parfait exemple : pour la deuxième fois en moins d'un an, un camion hydrocureur a dû intervenir en urgence le long de la route Nationale pour déboucher la canalisation qui va vers la station d'épuration. Cette conduite reprend toutes les eaux usées des Vallonelles et du Beau Site.



La cause de ce déploiement de force ? Les lingettes ! Ces lingettes dont on ne cesse de dire qu'elles ne sont pas biodégradables contrairement à ce qui est inscrit. Qu'il ne faut surtout pas les jeter dans les toilettes car elles ont tendance à s'accumuler dans les canalisations en formant un conglomérat avec les graisses. Qu'elles se dégradent en formant une filasse qui bouche et détruit les pompes qui tournent jour et nuit à la station d'épuration.

Coût de l'opération environ 600€ à la charge de la collectivité : Comment faut-il le dire ??

Au vu des petits dépôts d'ordures que nous retrouvons à travers le village, sacs à crottes, masques, canettes et autres divers déchets, la municipalité s'est équipée de 6 poubelles urbaines supplémentaires, qui complètent les 12 poubelles déjà installées un peu partout sur la commune.

Vous trouverez ces poubelles par exemple aux abords de la rue de la Fontaine, Clos des Mirabelliers, bassin de rétention, Domaine de la Tour...

Avec 18 poubelles sur la commune, nous comptons sur votre civisme et espérons ne plus voir les trottoirs, parterres et espaces verts jonchés de débris.



## Aménagement paysager

Un village où il fait bon vivre ... c'est un village où notre cadre de vie est agréable à voir.

Et notre village est reconnu pour son aménagement des espaces verts, par de nombreux jurys, mais également par les villages voisins et les touristes qui s'arrêtent pour admirer notre village.

Tous les trottoirs, toutes les rues, tous les parterres de notre commune sont entretenus par nos ouvriers municipaux, qui œuvrent tout le long de l'année pour l'embellissement de notre village.

Vous trouverez des dizaines de massifs composés de vivaces courantes, qui sont divisés et remis en place chaque automne et chaque printemps, comme les iris ou les asters. Chaque massif est soigneusement entretenu, le sol amélioré à l'aide du compost issus des tontes, puis paillé afin que le sol ne se dessèche trop vite. Ainsi la fréquence d'arrosage est limitée et les ressources en eau préservées. La mixité des essences permet un échelonnement des floraisons du printemps à l'automne.

Il en est de même pour les arbustes qui sont plantés, et fleurissent au printemps ou été, apportant couleurs et cachet à notre village.

Le mois de juin annonce aussi l'arrivée d'autres vivaces, comme la verveine de Buenos Aires, ou les eryngium. Puis, nos ouvriers municipaux vont installer de nombreuses jardinières qui vont fleurir notre village jusqu'à la fin du mois de septembre, jardinières qui vont prendre le relais des massifs qui ont fleuris nos rues pendant le printemps.

Nous rappelons cependant qu'il est interdit de cueillir, même pour en faire des bouquets, les fleurs (comme les tulipes) ou les branches de lilas, même si ces plantes sont un domaine public.

De même ces espaces végétalisés ne sont pas des trottoirs, par respect pour nos ouvriers qui interviennent régulièrement pour les nettoyer.

Vous pourrez découvrir les jardinières par exemple sur le rondpoint du château d'eau, à la Mairie, l'Eglise, la Place de la Fontaine, le café, et bien sûr l'entrée et la sortie de notre village.

Reste à finaliser le passage sous la Tour. Ce passage, qui a demandé beaucoup d'attention et de travail par les ouvriers communaux et plus particulièrement Olivier. Ce sera **un jardin des simples**. Mais qu'est-ce : c'est un jardin médiéval, où les 'simples' sont le nom donné aux plantes médicinales, où la mélisse peut se mélanger à la sauge, à la lavande...

Nous aimerions remercier encore tous les efforts fournis par nos ouvriers à la main verte, qui procèdent au nettoyage des rues, à l'entretien des espaces verts pour faire de Fleury un village où il fait bon vivre !

Notre village est labellisé des *3 fleurs* et *3 libellules*, faisons tout pour la valoriser plus encore.



Notre village doit savoir garder son patrimoine qui en fait sa beauté.



## Comité des Fêtes

Pour sa 39<sup>ème</sup> édition, notre traditionnel Marché fermier du 08 mai a rencontré un vif succès avec 27 exposants et des visiteurs tout au long de la journée. C'est un rendez-vous qui est devenu incontournable pour tous les habitués. Cette édition a marqué le retour de l'assiette Fleurienne partagée en toute convivialité.



## Cérémonie du 08 mai

Afin de perpétuer notre devoir de mémoire, un bouquet de fleurs a été déposé sur notre Monument aux Morts.



En parallèle, à Pouilly a eu lieu une commémoration avec les élus et les enfants de l'école Marc Chagall.



## Repas des aînés

Nos aînés ont répondu présent à l'invitation du Conseil Municipal pour le traditionnel repas. Celui-ci a pu se dérouler cette année, le 21 mai dans notre salle décorée sur le thème du printemps.

Après deux années d'interruption forcée, tout le monde a apprécié de se retrouver autour d'un bon repas ou lors d'une danse.





### Election Présidentielle 2022

Les 10 et 24 avril derniers se sont tenues les 12<sup>èmes</sup> élections présidentielles de notre V<sup>ème</sup> République. Le second tour a vu s'opposer Emmanuel MACRON (président sortant) et Marine LE PEN. Ci-dessous les résultats en pourcentage à l'échelle nationale, départementale et communale.

	Nationale	Départementale	Communale
<b>E. MACRON</b>	58,55%	50,46%	68,19%
<b>M.LE PEN</b>	41,45%	49,54%	31,81%

Notre commune en détails :

Inscrits	1090
Votants	882
Abstention	208
Blanc	58
Nuls	13

Le taux de participation pour la commune de Fleury a été de 80,92% bien supérieur au taux de participation national de 65,76%

### Elections Législatives 2022

Les 12 et 19 juin derniers se sont tenues les élections législatives. Le second tour a vu s'opposer Lisa LAHORE (Nupes) et Ludovic MENDES (Renaissance). Ci-dessous les résultats en pourcentage l'échelle de la circonscription et de la commune

	Circonscription	Commune
<b>Lisa LAHORE</b>	56,41%	39,62%
<b>Ludovic MENDES</b>	43,59%	60,38%

Notre commune en détails :

Inscrits	1083
Votants	576
Abstention	507
Blanc	41
Nuls	10

Le taux de participation pour la commune de Fleury a été de 53,19% supérieur au taux de participation national de 43,00%

### Bon voisinage : conservons notre qualité de vie dans notre paisible village

- Je suis courtois avec les gens que je croise.
- Je ne gare pas ma voiture n'importe où, je respecte les emplacements (abri-bus, passage piétons, commerce et rue étroite).
- Je promène mon chien en laisse, je l'empêche de faire ses besoins n'importe où et le cas échéant je nettoie et je jette dans la poubelle la plus proche. Je suis un maître responsable.
- Je préviens mes voisins lorsque je fais une fête et je respecte une heure raisonnable.
- Je laisse de la place pour le passage des piétons et des poussettes quand je me gare sur un trottoir.
- J'économise du carburant et je donne l'exemple à mes enfants en marchant et en favorisant le covoiturage pour mes petits déplacements (ex : trajet école, boulangerie, café, restaurant etc.).
- Je ne roule pas en vélo sur les trottoirs.
- J'apprends à mon chien à ne pas aboyer inconsidérément.
- Je ne bricole pas en dehors des horaires recommandés ni pendant trop longtemps.
- Je marche un peu plus et je me gare sur un parking.
- Je ne sors pas mes poubelles trop tôt, je les mets dans le container adéquat en veillant à bien faire le tri. Si je suis absent, je demande à mon voisin.
- Je ne jette pas mon mégot par terre ni dans les égouts, car il met plusieurs années à se décomposer. Je le sépare du tabac ou je m'assure qu'il est bien éteint et je le jette dans une poubelle.
- Je communique avec mon voisin afin de le comprendre pour éviter nos différents.
- Je respecte les sentiers et mon environnement, je ne pollue pas.
- Je vais à la déchetterie et je ne brûle pas à l'air libre mes déchets verts.
- Je modère le son de la radio, de la télévision ou de chaîne HI-FI, j'évite de l'écouter fenêtres ouvertes.
- En raccompagnant mes invités dans la rue la



### BRUITS de voisinage

Tous responsable  
Tous concernés



nuit, je leur demande de ne pas parler fort ni de claquer les portières.

- De même si je pars tôt le matin, je ne claque pas la portière et je ne mets pas la radio tant que je ne suis pas parti.
- Je ne klaxonne pas sans raison valable dans le village.
- Je fais attention à ma vitesse et je respecte les priorités.
- Je ne bloque pas l'accès des parkings. Je stationne mon véhicule correctement sans gêner les autres.

### Horaires tolérés pour le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, taille haies, coupe herbe, débroussailluse, broyeur de végétaux, motoculteur, aspirateur-souffleur, nettoyeur haute pression, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie électrique, ne peuvent être effectués que pendant les horaires suivants :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Interdits les dimanches et jours fériés.



## Déchets

Nous avons tous été destinataires de la première facture du ramassage et du traitement de nos déchets pour la période du 1 janvier au 30 avril 2022.

Cette facture était accompagnée d'une lettre faisant un point d'étape sur la nouvelle redevance incitative mise en place en janvier 2022. Les premiers résultats sont encourageants dans le sens où le tonnage des ordures ménagères collectées a sensiblement diminué au profit des déchets recyclables. Réduire la portion de déchets non valorisés (ordures ménagères) et améliorer le tri (recyclables) sont les deux leviers que nous devons actionner collectivement pour réduire la facture.

## France services : les services publics près de chez vous !

Fin 2021, la Communauté de Communes du Sud Messin a ouvert 2 maisons France Services sur son territoire. La première à Verny et la deuxième à Rémilly plaçant ainsi chacun de ses services à moins de 30 minutes de ses habitants.

### France services, qu'est-ce que c'est ?

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

### France services : pour quels services ?

Chaque maison France services dispose de 2 agents formés pour vous conseiller dans vos démarches et une conseillère numérique pour vous accompagner dans vos usages numériques au quotidien.

Il est ainsi possible de solliciter les services de l'état, Impôts (DGFIP), CPAM, MSA, CARSAT, CAF, ANTS, Pôle emploi, le ministère de l'intérieur, de la justice etc..

### France services : pour quelles démarches ?

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Une information de premier niveau (réponse aux questions, accompagnement dans les démarches administratives, déclaration de revenus, gestion du prélèvement à la source, renouvellement de carte grise, constitution des dossiers de retraite, aide à l'emploi, demande d'aide, parentalité etc..).

Un accompagnement au numérique pour en développer l'usage (création d'adresse mail, scan de

Sur la facture est indiquée le nombre de levées effectuées sur la période. Au-delà des 12 levées forfaitaires une taxation supplémentaire sera appliquée. Ainsi si vous sortez votre poubelle tous les 15 jours il vous en coûtera 12€ de plus sur l'année et par ménage.

Pour suivre votre production de déchets, utilisez la plateforme Ecocito : <https://www.ecocito.com/Usager/Accueil>.

vous y trouverez de nombreuses informations sur vos levées de bac, les apports en déchetterie, vos factures etc. depuis 2018.

documents, navigation sur internet, aide aux démarches en ligne etc..).

Conseils et orientation vers des correspondants au sein des réseaux partenaires dans les cas les plus complexes.

Les agents France services sont bien sûr aussi présentes pour les démarches auprès des services de la CCSM.

D'autres services devraient bientôt être apportés, principalement une aide à la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme.

### France services du Sud Messin : un premier bilan

Au cours du premier trimestre 2022, plus de 750 personnes se sont adressées aux maisons France services du sud messin, 50 % des demandes concernent un partenaire national et pour les 50 % restant, la majorité des demandes concernent la CCSM (principalement les Déchets), ainsi que des demandes d'information générales et 10% portent sur la prime Renov, la création de compte UEM, création d'adresse mail ...

Les Maisons France services du Sud Messin sont ouvertes à tous, alors n'hésitez pas à utiliser leurs compétences.

Contact :

**MFS VERNY** 9 rue du Château,  
57420 VERNY  
03 87 38 17 89

[mfsverny@sudmessin.fr](mailto:mfsverny@sudmessin.fr)

**MFS REMILLY** 1 au Parc,  
57580 REMILLY  
03 87 38 19 81

[mfsremilly@sudmessin.fr](mailto:mfsremilly@sudmessin.fr)

Abonnez-vous à la Page FB :



## Périscolaire de Pouilly-Fleury : retour sur l'année 2021-2022



Le périscolaire de Pouilly-Fleury en 2021-2022 c'est :

- **Un accueil le matin, le midi et le soir** avec plus d'une centaine d'enfants le midi et une cinquantaine le soir,
- **Des accueils thématiques** durant les périodes scolaires (Halloween, les Pirates, Carnaval, Pâques et pour l'été : Voyage dans le temps),
- **Une équipe** qui cette année a été composée de : Anaëlle, Axelle, Bertille, Carole, Chloé, Gladisse, Kévin, Laurence, Lidwine, Lorène, Maria, Miléna et Miléna, Nadège, Nathalie, Razika, Samira, Sarah, Tibo et Tom.
- **Un fil rouge** tout au long de l'année autour de l'art avec la préparation d'une exposition qui aura lieu en septembre,
- **Un mini-séjour** nature organisé en août dans les Vosges.



On se retrouve à la rentrée 2022 avec une petite nouveauté : **la création d'un club ados** (pour les 11 ans et +)

Pour plus de renseignements : [periscolairepouillyfleury@gmail.com](mailto:periscolairepouillyfleury@gmail.com)

## Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall

Des écoliers à la mairie :

Monsieur le Maire a accueilli les CE2/CM1 et a répondu à leurs questions. Il leur a offert un petit livre sur la citoyenneté pour approfondir ce moment d'échanges pour bien vivre ensemble.



Les écoliers découvrent les bords de Seille après leur séance de cinéma : une journée sur le thème de la nature et de l'effort !



Avec la fin des restrictions sanitaires, les activités ont pu reprendre avec les enfants.

Nous avons commencé l'année par Halloween où ils sont venus nombreux et déguisés. En décembre, Saint Nicolas est passé par là, les enfants en compagnie de leurs parents sont venus le voir également en nombre.

La Boum des Cm1 Cm2 a battu son plein, nos oreilles s'en souviennent encore.

Malheureusement, pour des questions organisationnelles, notre bourse puériculture n'a pu avoir lieu, mais ce n'est que partie remise.

Cette année, nous avons également fait deux actions avec des partenaires locaux : Fabrice Dumay pour les chocolats de Noël et Preaux Horticulture pour la bourse aux plantes.

Nous avons clôturé cette année scolaire, avec le grand retour de la Kermesse qui a eu lieu le samedi 25 juin.

L'AIPE est une association qui sans les parents ne peut pas exister. Alors si vous souhaitez intégrer notre équipe, nous serons ravis de vous voir lors de notre assemblée générale qui aura lieu en septembre (la date sera communiquée à la rentrée).



## Fleury Football Club

La saison touche à sa fin et le Fleury FC peut se réjouir de ce qu'il a proposé cette année.

Que ce soit au niveau des jeunes ou des seniors, tant au niveau sportif qu'extra sportif, nous pouvons être fiers.

Malgré la perte de quelques licenciés, due en partie à l'après Covid, le club a pu présenter en ce début de saison une équipe U7, une équipe U9, une équipe U11 mais également deux équipes seniors évoluant en D2 et en D4.

Chez nos jeunes, encadrés par Bryan Brun, Lionel Fillau et Manu Zaaïem, plusieurs plateaux à domicile comme à l'extérieur ont eu lieu et nos jeunes pousses ont porté haut les couleurs du club et du village. Ils ont également participé à plusieurs tournois organisés par les clubs voisins avec toujours autant de bonne humeur.

Le club a également pu proposer à nos licenciés de l'école de foot un stage durant les vacances de pâques. Au menu, en plus d'activités sportives (golfoot, foot, tir à l'arc...), ils ont partagés des repas au club house et ont suivi un entraînement des professionnels du FC Metz. Ils sont également sorti au bowling pour leur plus grand bonheur. Une réussite à renouveler.

Chez nos seniors, des fortunes diverses...

L'équipe fanion termine la saison à une très belle 3<sup>ème</sup> place, et ce, avec une équipe fortement rajeunie et un nouveau coach, qui n'est autre que le président, une deuxième casquette pour Cédric Subra. Ce qui devait être une année de transition est finalement une année pleine de promesses pour la prochaine. Quelques renforts et l'équipe pourra envisager la montée dans futur proche.

Pour l'équipe réserve, cochée par Manu Zaaïem, après une première partie de saison très encourageante, qui leur permettra de jouer la phase pour monter au niveau supérieur durant le printemps. Malheureusement au retour de la trêve hivernale, plusieurs joueurs ont eu du mal à remettre les pieds au stade, ce qui nous coûtera un forfait général pour le reste de la saison... dommage.

Au niveau des infrastructures, nous avons pu, grâce au soutien des partenaires, aménager le club house, un espace indispensable pour accueillir nos licenciés lors des matchs et plateaux à domicile.

D'autres travaux sont prévus afin d'améliorer le quotidien, notamment l'aménagement de nouveaux vestiaires.

Pour finir cette saison en beauté, le club organisera pour l'ensemble de ses licenciés, mais également les parents, un déplacement au Stade de France afin d'encourager les bleus pour le match de ligue des Nations face au Danemark. Départ à 8h de Fleury, visite de Paris et match en soirée. Une superbe journée qui a pu avoir lieu grâce à nos partenaires.

Enfin pour préparer dès à présent la saison prochaine, le club recrute des joueurs seniors mais également des jeunes, des dirigeants et bénévoles pour continuer à grandir dans une ambiance conviviale et familiale.

N'hésitez pas à prendre contact avec Cedric Subra au 06 11 59 31 56 ou Manu Zaaïem au 06 20 87 04 12.

Encore merci à nos partenaires, à la Mairie, aux parents à nos joueurs, à nos éducateurs, à nos supporters et à tous ceux qui nous ont suivis et rdv dès le mois d'août pour la nouvelle saison.

Allez Fleury FC !





## Association Sportive Tennis Badminton et Running de Fleury

A nouveau une belle année et qui récompense le travail de toute l'équipe de l'ASTBR. Les inscriptions augmentent et toutes les tranches d'âges sont concernées. Notre satisfaction est d'avoir réussi à amener des personnes que tout éloignait du sport grâce au Sport Adapté, Sport Santé et bien-être, Sport à l'Ecole et Sport pour adultes débutants.

Tous ces efforts ont été récompensés par ce label obtenu en mai dernier et décerné par le Comité Olympique, le Conseil Départemental de Moselle et le Ministère de l'Education Nationale : Fleury est le seul club de Tennis du département à avoir décroché le niveau Argent. (2 autres clubs ont eu un niveau bronze). Faire pour les autres reste notre volonté première. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait confiance. (à droite l'Inspecteur d'académie, la présidente du Comité Olympique et le Vice-Président du Département)



Tout ce que l'on est, est résumé sur ce diplôme



Accueil d'adultes en situation de handicap pour faire du sport avec des enfants de Marc Chagall



Une des nombreuses animations pour les enfants de l'école de Tennis



Le club investit pour la salle



Un des nombreux tournois



Naissance de la section Running



Faire partager le sport de son enfant aux parents



Le dernier évènement sportif de l'année...

La Fleurienne

## Association Sport Pour Tous Fleury-Pouilly

C'est avec une grande satisfaction que notre Association Sport Pour Tous terminera la saison 2021/2022 avec un effectif en nette augmentation.

En effet, toutes les précautions ont été prises pour que se déroulent au mieux toutes nos activités, ainsi nous avons pu nous retrouver tout au long de cette saison.

Les différents cours ont été appréciés de tous nos adhérents :

La **ZUMBA** animé par Léo a connu un vif succès, beaucoup d'adeptes ont pris plaisir à se déhancher, et, à bouger sur de la musique entraînante, rythmée et variée.

Les cours **FITNESS** du matin sont très prisés par les Seniors qui sont heureux de se retrouver pour maintenir leur forme physique et morale.

Les cours **FITNESS** du soir, plus aléatoires au niveau fréquentation, restent toujours très conviviaux et diversifiés .

Le cours **PILATES** a attiré de nouveaux adhérents et notamment des hommes.

La **Marche Nordique** rencontre également un vif succès avec quelques hommes qui viennent gonfler notre effectif masculin.

Tous ces cours seront reconduits la saison prochaine avec un changement pour le cours **PILATES** qui aura lieu le mercredi soir.

Voici notre nouveau planning :

- Lundi matin de 9H15 à 10H15 Gym FITNESS assuré par Charlotte
- Lundi soir de 18H45 à 19H45 ZUMBA assuré par Léo
- Mardi soir de 20H15 à 21H15 Gym FITNESS assuré par Christine

- Mercredi soir de 18H45 à 19H45 **PILATES** assuré par Charlotte
- Jeudi matin de 9H15 à 10H15 Gym **FITNESS** assuré par Christine
- Jeudi soir de 19H30 à 20h30 Gym **FITNESS** assuré par Christine



### Activités en extérieur

- Mardi matin de 9H30 à 11H30 **MARCHE NORDIQUE** assuré par Josiane

Nous souhaitons conserver une cotisation très attractive, à tarif unique qui vous permet d'assister à tous nos cours .

En effet, il n'est plus à démontrer les bienfaits de la pratique d'une activité physique sur la santé.

Alors à vos baskets, et, nous vous attendons pour une rentrée 2022/2023 aussi bonne et intense que celle que nous venons de vivre.

Dans l'attente de vous retrouver tous aussi nombreux, nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été, et, au plaisir de vous revoir en pleine forme à la rentrée qui aura lieu le lundi 5 Septembre 2022.

Renseignements et contacts :

Evelyne MALLINGER tél : 03.87.52.68.03

Martine DERRUAU tél : 09.50.58.79.54

Françoise DEUTSCH tél : 03.87.52.36.06

Mail : [sportous.mdruo@gmail.com](mailto:sportous.mdruo@gmail.com)

Consultez nos pages perso sur :

<http://www.vernois57.free.fr> (rubrique sport)

ou sur Google : vernois57 sport pour tous



Pour **VIBRATIONS**, Chœur mixte de « LA VILLAGEOISE »,

**EN PLEIN ENVOL !**

Une belle énergie retrouvée, un chœur renforcé par 18 nouveaux choristes, un programme à découvrir, des projets de concerts... et en décembre 2021, Covid le retour !!

Pas de Gospel, pas de concert à Woippy, et pas de voyage à Québec !

Pour **Vibrations**, chœur mixte de l'association « **la Villageoise** », pas d'autre choix que de rebondir !

Les répétitions sont maintenues, même masquées... Le pass sanitaire est respecté par tous et on continue à chanter. Le voyage au Québec est reporté à 2023 et pour conjurer le sort et surtout se faire plaisir, nous nous retrouvons à une dégustation de douceurs québécoises préparées par nos choristes amoureux du Québec.

Notre cheffe de chœur, Anne Victorion ne manque pas de ressources et nous propose des enregistrements par pupitres dans un studio professionnel et néanmoins ami...C'est une expérience unique, impressionnante, tellement appréciée par toutes et tous. Le résultat est prometteur ! Rendez-vous prochainement sur notre page Facebook !

Vibrations a proposé aussi sur un week-end, une formation à la sonorisation, ouverte à nos choristes volontaires et à d'autres personnes extérieures. Elle permet d'avoir une équipe formée pour installer la technique-son lors de nos concerts. Ce fut aussi un franc succès !

A FLEURY, nous finissons la saison par le week-end chantant de Marc André CARON, notre ami chef de chœur Québécois les 11 et 12 juin et le concert de la kermesse, le vendredi 24 juin.

Si le Covid ne nous rattrape pas à l'automne, c'est à Fèves, à St Mihiel et à Montigny au profit de l'Unicef que nous chanterons...pour notre plus grand plaisir !

N'hésitez pas à nous rejoindre si le cœur ou même notre chœur vous en dit ! 🎵🎵





La saison 2021-2022 de S.C.L. va bientôt s'achever. En tout premier lieu, nous tenons à remercier tous nos adhérentes et adhérents de nous avoir accordé ou renouveler leur confiance tout au long de cette saison. Après ces deux dernières saisons si particulières, nous sommes heureux de constater que nous avons tous besoin de nous retrouver au travers des nombreuses activités proposées par S.C.L.

Une nouvelle activité a été mise en place : la Zumba Step proposée par Elisa, elle sera reconduite à la rentrée de septembre 2022.

Toutes les autres activités seront également maintenues aux mêmes horaires et jours :

Pour rappel :

- Lundi 19h45 - 20h45 , Mardi 8h45 - 9h45 , Jeudi 18h15 - 19h15 (Cindy) : Body-SCULPT (Renforcement musculaire, cardio et stretching)
- Mardi 10h - 11h) : Gym Douce (travail adapté d'équilibre, de renforcement et de souplesse)
- Mardi 17h - 18h , vendredi 18h45 - 19h45 : Pilates (Remodeler, muscler et assouplir son corps : respiration, fluidité, maîtrise, concentration sont les principes du Pilates pour mieux vivre au quotidien)
- Mardi 20h - 21h : ZUMBA
- Mardi 18h30 - 20h, Jeudi 16h45 - 18h : Hatha-Yoga (Recherche par des exercices progressifs de l'unité de toutes les modalités physiques et psychiques qui nous composent, pour rester zen toute l'année)
- Mercredi 20h - 21h : Zumba Step (Tous les mouvements du step pour renforcer et tonifier vos jambes et fessiers. Tout l'esprit de la fitness-party Zumba pour vous amuser et vous dépenser)

Pendant la pause estivale, notre Association va continuer de préparer la rentrée 2022-2023. Nous vous tiendrons informés via notre page FACEBOOK.

En attendant, nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été !!

Renseignements et contacts : Martine NICHIL tél. 06.30.69.08.01

Martine GREIBER tél. 03.87.52.58.29

Facebook : SPORT CULTURE LOISIRS FLEURY-POUILLY

Mail : [sclfp57@gmail.com](mailto:sclfp57@gmail.com) – [martine.nichil@gmail.com](mailto:martine.nichil@gmail.com)



FLEURY

RL du 19/12/2021

# Le village récompensé pour son engagement en faveur de la nature

Les pratiques respectueuses de l'environnement sont appliquées à Fleury. Le village a obtenu sa première fleur en 2005. Doublement décoré en 2013, le village a décroché le troisième insigne en 2019. Cette année, la commune a même obtenu une troisième Libellule du label Commune nature !

Dans une démarche qui se veut complémentaire du label des villes et villages fleuris, le label Commune Nature, qui vise à préserver la qualité de l'eau et la biodiversité, attribue des Libellules aux communes qui limitent l'utilisation des produits phytosanitaires. Fleury vient de décrocher une troisième Libellule, deux années après l'obtention des deux premières.

L'engagement municipal est inscrit dans une charte régionale et mis en œuvre par Olivier, Pascal et Jérôme, les agents de la commune.



Fleury vient de décrocher une troisième libellule pour son engagement en faveur de la protection de l'environnement et de la biodiversité. Photo RL

## L'investissement des agents

Olivier, l'agent principal, explique : « La contrainte principale est le désherbage ma-

nuel des espaces non engazonnés comme les bords de route et les places publiques. Par exemple, pour le cimetière, il nous faut trois

jours binette à la main pour faire disparaître les herbes sauvages là où l'on mettait trois heures du temps des dés-herbants. »

Dès lors, on se demande quelle est la démarche supplémentaire pour obtenir cette troisième libellule ? Gilles Vavrille, le maire, souligne : « La contrainte la plus importante entre ces deux niveaux est la gestion des intervenants extérieurs. Les sociétés qui ont la charge du terrain de football et des espaces autour de la station d'épuration doivent avoir aussi des pratiques qui excluent tous les produits chimiques. L'incidence est surtout en temps humain. Ce sont les agents qui consacrent plus de temps et plus de fatigue à cette tâche. C'est un gros travail qui ne facilite pas les choses mais qui rend le village plus beau et respectueux de notre environnement. »

Olivier est prêt à consentir ces efforts : « Il faut continuer dans ce sens pour garder ces trois fleurs et Libellules qui sont l'image de marque de notre village et de son cadre de vie. »

FLEURY

RL du 21/02/2022

# Soixante ans de mariage pour Geneviève et Robert Michel

Ils se sont dit oui en mairie de Metz, le vendredi 17 février 1961. « Le maire était Raymond Mondon », précise Geneviève Michel, née Hild.

Gilles Vavrille, maire de Fleury, et son adjoint Jean-Claude Briand sont venus féliciter le couple à l'occasion de ses noces de diamant.

Geneviève a exercé le joli métier de jardinière d'enfants, comme on disait à l'époque, avant d'élever ses trois enfants. Elle a aussi travaillé aux services du Crous de l'Université de Metz.

Robert a commencé sa carrière professionnelle comme ajusteur pour aboutir au poste de directeur technique chez Précilor, à Hagon-dange. Passionné de football, Robert a été, pendant quarante-deux ans, le président de l'Union lorraine



Geneviève et Robert Michel fêtent leurs noces de diamant. Photo RL

de Plantières.

Installé à Fleury depuis 1969, le couple est entouré de sa famille qui

s'est agrandie de cinq petits-enfants et de trois arrière-petits-enfants.

Toutes nos félicitations.

FLEURY

RL du 30/04/2022

## Marché fermier de printemps le dimanche 8 mai



Amandine de Fleury. Son étal de gourmandises sera garni de macarons, meringues, cupcakes...

Photo RL

Le marché fermier de Fleury a repris son rythme semi-annuel. Les 28 exposants renouvellent chaque fois leur participation. Les chalands ont leurs habitudes et se retrouveront le dimanche 8 mai de 9h à 18h à la salle polyvalente.

Les produits de terroirs sont toujours très appréciés, vins de pays, charcuteries maison, pâtisserie du village, fromages, chocolats, miel.

Le comité des fêtes organise, comme à chaque fois, un repas pour la pause de midi «l'assiette fleurienne», pour lequel il est conseillé de réserver, le matin en mairie.

Tél. 03 87 52 67 59.

FLEURY

RL du 24/05/2022

## Un joyeux repas des aînés



Raymond Schmitt, le doyen de la commune, était présent accompagné de son épouse Marie-Hélène. Photo RL

Cent vingt habitants ont répondu à l'invitation du conseil municipal pour ce repas des aînés, désormais fixé au mois de mai. La salle polyvalente avait été joliment décorée par Jean-Claude Briand, adjoint au

maire, les agents municipaux et des bénévoles. Le repas confectionné par David Collignon, de Fleury, a été apprécié. Et l'ambiance musicale du groupe Stan Élégance a rythmé cet après-midi festif.

FLEURY

RL du 15/06/2022

## Sécurité routière : des ateliers à l'école Marc-Chagall

«Tous les élèves de l'école primaire Marc-Chagall ont été sensibilisés aux dangers potentiels durant le trajet qui mène de la maison à l'école», indique Frédéric Weber, conseiller municipal et référent sécurité routière de la commune.

### Théorie et pratique

La municipalité et l'équipe pédagogique du groupe scolaire, avec les personnels du pôle départemental de la Sécurité routière de la préfetu-

re de la Moselle, ont organisé des ateliers de type questions-réponses.

Piétons, cyclistes, utilisateurs de transports en commun, de trottinettes, enfants transportés par les parents, toutes les situations de déplacement ont été décrites, ainsi que leurs dangers potentiels.

Puis, l'atelier pratique de conduite sur un parcours a séduit les enfants et permis de mettre en application les notions de prévention apprises.



Wilfrid Anding, le directeur, et Frédéric Weber, le référent sécurité routière. Photo RL

## Après-midi de sensibilisation à la sécurité routière - Ecole Marc Chagall – FLEURY

Cette année scolaire 2021 / 2022, plus de 12.3 millions d'enfants ont repris le chemin de l'école maternelle ou primaire, collège ou lycée, que ce soit à pied, à vélo, en transports scolaires, ou commun, mais également en voiture.

Ces élèves avaient été privés de sensibilisation à la sécurité routière en présentiel depuis plus d'un an et demi, dû au contexte sanitaire.

Cette année, la mairie de Fleury, en collaboration avec la préfecture de Metz, a eu l'occasion de rappeler aux enfants de l'école primaire Marc Chagall les règles de bonne conduite, et du partage de la route à adopter sur le chemin de l'école et aux abords des établissements scolaires.

Les enfants qui se déplacent à pied, en trottinette ou à vélo restent des cibles fragiles et très exposées aux risques de la route. En voiture trop d'enfants sont encore mal attachés ou installés dans un dispositif mal adapté.

C'est pourquoi une orientation sur une prise de conscience, une adoption de bons comportements et sécurité des élèves a été menée à Fleury en ce mois de juin 2022.

4 personnes de la préfecture de Metz étaient présentes et réparties dans les classes de la façon suivante :

- 14h-14h45 groupe 1 CP 27 élèves (Mme Villard) + CE1 23 élèves Mme Pétain)
- 14h 14h45 groupe 2 CE2/CM1 25 élèves (Mme Omarini)
- 15h-15h45 groupe 3 CM1/CM2 25 élèves (M. Anding)
- 15 h-15h45 groupe 4 CM2 26 élèves (Mme Hitz)

Un parcours vélo et trottinette a été monté dans la cour de récréation pour faire pratiquer les enfants et leur donner un rappel aux bonnes conduites à adopter. Le correspondant de la sécurité routière de la mairie de Fleury était présents sur la piste pour aiguiller les enfants.



**Un résumé du premier semestre 2022 :**

- Terrain Vert : Projet en cours d'élaboration
- Ecole Pouilly-Fleury : on nous parle d'un « apaisement » entre les deux communes...
- Cimetière : Projet d'agrandissement, présenté en début de mandat comme très urgent, le dossier a été transmis à un bureau d'études, aucune nouvelle pour l'instant.
- Calvaire : une rénovation partielle, discutable, a été réalisée. Qui s'occupe de la restauration du Christ, où en est-elle ?
- Enfouissement des réseaux, rue de l'Eglise et rue de Lorraine : projet en cours, mais hélas, toujours rien pour la rue Notre Dame.
- Projet culturel : nous avons proposé la création d'une « Commission Culture » à part entière, qui visiblement intéressait plusieurs membres du conseil municipal, mais nous avons été « retoqués », au motif que celle-ci existe déjà, incluse dans la commission « Fêtes et Cérémonies » ... ??? Il est vrai qu'une commission culture digne de ce nom, mettrait en œuvre de vraies manifestations, en interaction avec d'autres communes unies autour de projets, créant une réelle dynamique à Fleury.  
Doit-on en conclure que Fleury ne le mérite pas ?
- Commission Actions Sociales : le maire préside cette commission. Cette année, aucune réunion. Aucun projet.

Comme énoncé dans le programme de l'équipe qui a été élue, ils confortent l'existant, alors que d'autres communes projettent leur village dans le futur, tant sur un plan technologique qu'environnemental et culturel.

Nous vous souhaitons un très bel été.

M.Ciurleo, A.Chenot, E.Vimbert

## COUP DE PROJECTEUR

**Guillaume ALBERT**, un parrain exceptionnel !

A l'occasion de la course des Crapauds à Rozérieulles, Guillaume a souhaité concourir pour l'association AREMIG (qui agit contre les cancers de l'enfant) afin de récolter des fonds pour vaincre le cancer pédiatrique qui touche malheureusement son filleul, Arthur, et tant d'autres enfants.

A force d'entraînement, de courage et de volonté il a pu boucler 10 tours le dimanche, soit plus de 100 km en 24h sur une piste boueuse et termine 5<sup>ème</sup> dans la catégorie « Solitaire classique ».

Grâce à lui, la somme de 12 830 € a pu être récoltée pour l'association.

Quelle belle preuve d'amour et de solidarité !

Bravo à lui.

Si vous souhaitez faire un don ou avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à aller sur leur site : <https://www.aremig.org>



## UKRAINE

Début mars, notre commune, en lien avec la Communauté de Communes du Sud Messin, s'est mobilisée pour récolter des vêtements chauds, des produits de première nécessité (vivres, produit d'hygiène et médicaments) pour qu'ils soient acheminés vers l'Ukraine.

Nous remercions tous les habitants pour leur élan de générosité.

En parallèle, le Conseil Municipal a voté une aide financière à hauteur de 1€ par habitants soit 1 316 €, somme reversée à l'association FACECO (Fonds d'ACTION Extérieure des COLlectivités territoriales).





## Economie d'énergie : Des gestes qui rapportent

Les coûts des énergies (électricité, gaz, carburant notamment) sont en forte hausse depuis quelques mois et selon les spécialistes, la tendance n'est pas près de s'inverser.

Ceci a bien sûr des conséquences plus ou moins lourdes sur notre budget.

Pourtant quelques gestes simples mais efficaces peuvent permettre de réduire le montant de nos dépenses énergétiques.



### Chauffage :

Instaurez une température de 19° C dans les pièces à vivre et de 17° C dans les chambres. Tout degré en dessous de 20° C diminue la consommation de 7 %.

Entretenez la chaudière et purgez les radiateurs avant remise en route afin d'obtenir un rendement optimal.

Aérez les pièces : L'air renouvelé sera plus pur et évacuera l'humidité, ce qui rendra le chauffage plus efficace ; pendant ce laps de temps, on coupe les radiateurs bien sûr.

Utilisez un programmateur pour ne chauffer qu'aux périodes utiles.

Fermez les volets et tirez les rideaux la nuit pour garder la chaleur (en période froide).

Fermez les volets et tirez les rideaux la journée pour conserver la fraîcheur (en période chaude).

### Electricité :

Ne laissez pas vos appareils en veille. En effet en les débranchant totalement, vous économiserez 11% sur le montant de votre facture d'électricité. Petite astuce : la multiprise avec interrupteur peut-être un moyen efficace pour lutter contre ce gaspillage.

Installez des ampoules LED. Certes plus onéreuses à l'achat, elles consomment 4 fois moins que leurs homologues halogènes et à incandescence et elles possèdent une durée de vie de 2,5 fois à 10 fois supérieure à ces dernières.

Eteignez l'éclairage dès que vous quittez une pièce.

Maximisez les entrées naturelles de la lumière du jour.

Lavez le linge à 30° C permet de consommer moitié moins d'énergie qu'un lavage à 60° C (c'est bêtement mathématique). La plupart des lave-linges et des capsules de lessive rendent possible ce type de lavage.

Privilégiez le séchage du linge à l'air libre plutôt que d'utiliser le sèche-linge très énergivore.



Utilisez les programmes « Eco » des appareils électroménagers.

Placez les appareils de froid éloignés des sources de chaleur.

Dégivrez régulièrement le réfrigérateur et le congélateur.

Réglez le chauffe-eau entre 55° C et 60° C.



### Cuisine :

Couvrir les casseroles pendant la cuisson divise par quatre la consommation de gaz ou d'électricité.

Équipez les robinets de mousseurs : pour la même impression de débit, ces petits accessoires à petits prix vous feront économiser jusque 50% d'eau.

### Mode de vie :

Favoriser les balades à pied, en trottinette ou à vélo lorsque cela est possible : Pour se rendre sur son lieu de travail situé à 30 kilomètres, c'est difficilement envisageable mais c'est réalisable pour aller chercher son pain, se déplacer au sein de son village et de ceux à proximité. Et en plus c'est bon pour la santé !

Utilisez les transports en commun, covoiturez et lorsque vous conduisez, adoptez une conduite souple basée sur l'anticipation et le respect des limitations de vitesse.

Triez : cette action permet de réduire notablement les déchets « ordures ménagères » et fait baisser d'autant la redevance qui en découle.

Réparez ou faites réparer plutôt que de remplacer systématiquement des objets en panne. Et de manière générale, évitons le consumérisme à outrance !

En plus d'être bénéfiques pour notre porte-monnaie, ces gestes le sont également pour notre planète. Car sans être exagérément écologiste, nous pouvons individuellement agir pour consommer de manière raisonnée. Et chacun sait que les petits ruisseaux font les grandes rivières...





### Résumé de la réglementation :

La trottinette électrique est interdite aux enfants de moins de 12 ans (sous peine d'une amende de 35 €).

Il faut obligatoirement avoir une assurance trottinette électrique qui comprend à minima une garantie responsabilité civile, pour pouvoir circuler avec sa trottinette (sous peine d'une amende de 3 750 €).

Il est interdit de circuler avec une trottinette (débridée) électrique qui dépasse les 25 km/h sur la voie publique (sous peine d'une amende de 1 500 €).

Une trottinette électrique a l'interdiction de circuler sur les trottoirs sauf autorisation de la mairie ou si le moteur est coupé et que la trottinette est poussée à la main (sous peine d'une amende de 135 €).

En agglomération : la circulation n'est possible que sur les pistes cyclables ou à défaut sur les routes limitées à 50km/h (sous peine d'une amende de 135 €).

Hors agglomération : vous pouvez circuler uniquement sur les pistes cyclables ou voies vertes.

Il est interdit de circuler avec une trottinette (débridée) électrique qui dépasse les 25 km/h (sous peine d'une amende de 1 500 €).

Il est interdit de porter des écouteurs pendant la conduite (sous peine d'une amende de 35 €).

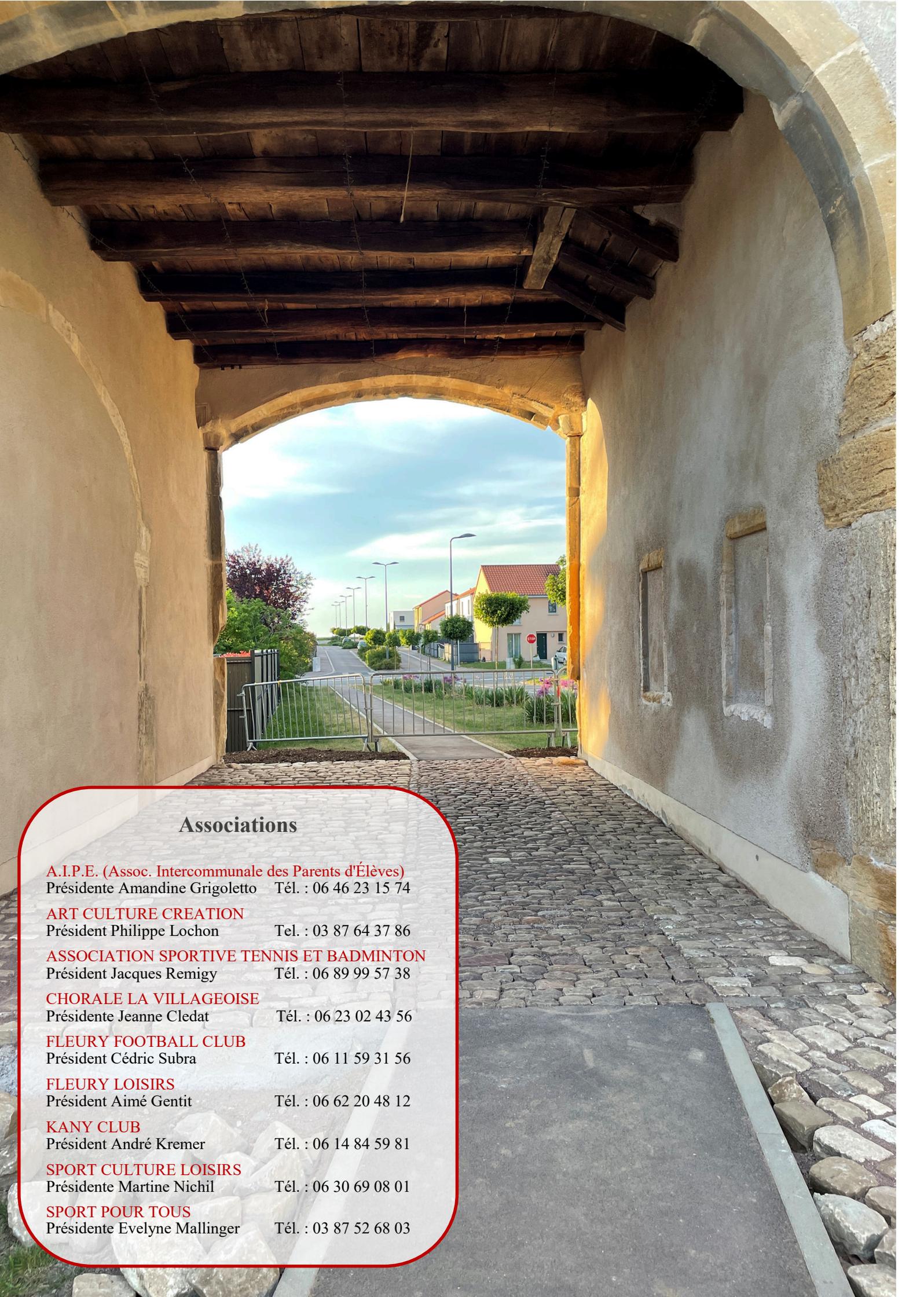
La trottinette doit obligatoirement être équipé de feux avants et arrières (sous peine d'une amende de 35 €).

Il faut obligatoirement porter un gilet rétro réfléchissant la nuit ou en situation de visibilité insuffisante (sous peine d'une amende de 35 €).

La trottinette doit être équipé d'un klaxon (sous peine d'une amende de 35 €).

Il n'est pas possible de transporter une autre personne (sous peine d'une amende de 35 €).

La trottinette doit être garée sur le trottoir sans gêner le passage, lorsque c'est autorisé, ou sur l'emplacement dédié (sous peine d'une amende de 35 €).



## Associations

**A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)**  
Présidente Amandine Grigoletto    Tél. : 06 46 23 15 74

**ART CULTURE CREATION**  
Président Philippe Lochon    Tel. : 03 87 64 37 86

**ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS ET BADMINTON**  
Président Jacques Remigy    Tél. : 06 89 99 57 38

**CHORALE LA VILLAGEOISE**  
Présidente Jeanne Cledat    Tél. : 06 23 02 43 56

**FLEURY FOOTBALL CLUB**  
Président Cédric Subra    Tél. : 06 11 59 31 56

**FLEURY LOISIRS**  
Président Aimé Gentit    Tél. : 06 62 20 48 12

**KANY CLUB**  
Président André Kremer    Tél. : 06 14 84 59 81

**SPORT CULTURE LOISIRS**  
Présidente Martine Nichil    Tél. : 06 30 69 08 01

**SPORT POUR TOUS**  
Présidente Evelyne Mallinger    Tél. : 03 87 52 68 03